

LES ETUDES D'IMPACT

Journée d'étude décentralisée de l'AFDC

PROGRAMME

9h30. **Monsieur Louis-Augustin Barrière**, *Professeur à l'Université Lyon 3, Doyen de la Faculté de droit, Accueil (sous réserve)*

9h45. **Madame Mathilde Philip-Gay**, *Maître de conférences à l'Université Lyon 3, membre du Conseil scientifique de l'AFDC, présentation de la journée*

Première partie : L'impact des études d'impact

Sous la présidence de **Monsieur Dominique Turpin**, *Professeur à l'Université d'Auvergne*

10h00 – 10h20. **Monsieur Philippe Blachère**, *Professeur, Doyen de l'université d'Avignon* « *Les études d'impact dans la procédure législative* »

10h20 – 10h40. **Monsieur Guillaume Protière**, *Maître de conférences à l'Université Lyon 2* « *Les exceptions à l'obligation d'études d'impact* »

10h40 – 11h00. **Monsieur Jean-Pierre Balcou**, *Chef de la mission qualité de la norme, Secrétariat général du Gouvernement* : « *La pratique des études d'impact. Retour d'expérience d'une année d'application de l'article 39 de la Constitution* »

11h00 – 11h20. Pause

11 h 20 – 11 h 40. **Madame Valérie Le Bihan**, *Professeur à l'Université Lyon 2* : « *Études d'impact réalisées en application de l'article 39 de la Constitution et contrôle de proportionnalité exercé par le Conseil constitutionnel, quelques remarques et interrogations* »

11h40 – 12h00. *Questions et débats*

Seconde Partie : Étude des études d'impact

Sous la présidence de **Monsieur Hervé de Gaudemar**, *Professeur à l'université Lyon 3*

14h30 – 14h50. **Madame Sylvie Caudal**, *Professeur à l'Université Lyon 3, directrice de l'Institut d'Etudes Administratives* : « **Études d'impact législatives et études d'impact environnementales : éléments de comparaison** »

14h50 – 15h10. **Monsieur Ioannis Papadopoulos**, *Professeur à l'université d'Athènes* : « **L'usage stratégique des études d'impact dans la procédure législative européenne** »

15h10- 15h30. **Monsieur Laurent Eck**, *Maître de conférences à l'Université Lyon 3*, « **Les études d'impact et la légistique** »

15h30 –15h50. Pause

15h50 – 16h10. **Madame Mathilde Philip-Gay**, *Maître de conférences à l'Université Lyon 3, Directrice-adjointe du Centre de Droit Constitutionnel*, « **Le droit constitutionnel dans les études d'impact** »

16h10 – 16h30. **Questions et débats**

16h30 – 16h50. **Monsieur Dominique Turpin**, *Professeur à l'Université d'Auvergne*, « **conclusions** »

Centre de droit constitutionnel

